

Publié le 29 août 2019

Métropole du Grand Paris : les lauréats du programme « Centres-villes vivants » sont connus

Le 16 juillet dernier, la Métropole du Grand Paris a dévoilé les 26 villes lauréates de son appel à manifestation d'intérêt « Centres-villes vivants ».



Lancé en janvier 2018 sous l'impulsion de William DELANNOY, maire de Saint-Ouen, conseiller métropolitain délégué aux services et commerces de proximité, le programme « Centres-villes vivants » a pour objectif la revitalisation des centres-villes de la Métropole du Grand Paris. A l'instar du plan Action Cœur de ville initié l'année dernière par le Gouvernement, et dont les métropoles sont exclues, le programme vise la préservation et le renforcement des services de proximité, l'amélioration des lieux de vie, le rééquilibrage territorial et le développement des innovations urbaines.

55 communes de la Métropole francilienne ont candidaté à cet appel à manifestation d'intérêt (AMI). A l'issue d'une sélection, 26 d'entre elles ont été retenues et pourront bénéficier d'une enveloppe de 8,5 millions d'euros de subventions votée par le Bureau de la Métropole du Grand Paris en mai dernier.

Les premiers contrats métropolitains de développement « Centres-villes vivants » pourraient être signés dès septembre 2019 entre les villes lauréates, la Métropole, la Caisse des Dépôts et Consignations et les Chambres consulaires.

Retrouvez la liste des 26 villes lauréates et le dossier de presse [ici](#).

À télécharger

- [Métropole du Grand Paris - Annonce des lauréats](#)